



**COMITE D'ÉTABLISSEMENT
CENTRE CHARLES NUNGESSER**

**SECTION PLONGEE
SOUS-MARINE**

**COMPLEMENT AU REGLEMENT INTERIEUR
RÈGLES APPLIQUÉES A L'EXERCICE 2009
(1 janvier 2009 au 31 décembre 2009)**

1 - CONSTITUTION DU BUREAU

Président	Nicolas RAIBAUT
Secrétaire	Yves CAUDROY
Trésorier	Francis MAGRON
Trésorier adjoint	Michel PY
Responsable matériel	Jean-Jacques GOGUILLON
Revue et documentation	Alain TRAVANI
Correspondant TOSA	Christian CIBIEL

2 - GRANDS ELECTEURS ASTAS

Titulaires	Francis MAGRON Nicolas RAIBAUT
Suppléants	Jean-François BAILLEUX

3 - COTISATION ANNUELLE

Personnels THALES Systèmes Aéroportés RP	50 €
Conjoint ou concubin	50 €
Enfant à charge	50 €
Extérieur	100 €

A cette cotisation s'ajoute celle de l'ASTAS (3 € au 17/09/09).

4 - SUBVENTION SORTIES COLLECTIVES

Catégorie membres	% max	plafond
Activité plongée (+ transport et hébergement)		
Personnels THALES Systèmes Aéroportés ou assimilés (conjoint, concubin ou enfant à charge, salarié d'une entreprise extérieure ayant passé un accord avec l'association)	50 %	4 jours consécutifs par sortie
Encadrants	Jusqu'à 100 %	4 jours consécutifs par sortie
Extérieur	0	0
Entraînements en fosse		
Personnels THALES Systèmes Aéroportés ou assimilés (conjoint, concubin ou enfant à charge, salarié d'une entreprise extérieure ayant passé un accord avec l'association)	100 %	-
Encadrants	100 %	-
Extérieur	100 %	-

5 - SUBVENTION FORMATIONS

La section subventionne, pour les personnels THALES Systèmes Aéroportés ou assimilés, les formations qu'elle ne peut assurer au sein de sa structure.

Ces formations sont subventionnées dans les conditions suivantes :

Type formation	Organisme organisateur	%
TIV	CD78	100 %
Cours théoriques préparation N4 (pour les membres initiateurs)	CD78	100 %
Stage pratique examen N4 (pour les membres initiateurs)	Centres agréés	Réduction sur les cotisations des années suivantes
Stage pratique examen MF1	Centres agréés	Réduction sur les cotisations des années suivantes
Cours théoriques Initiateur	Centres agréés	100 %
Examen Initiateur	Centres agréés	100 %

Autres formations : étude par le bureau sur demande.

Le bureau.